

Doctorat en anthropologie

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT D'ANTHROPOLOGIE

Sommaire et particularités

NUMÉRO 3-050-1-0

CYCLE Cycles supérieurs


TITRE OFFICIEL Doctorat en anthropologie (Ph. D.)


TYPE Philosophiae Doctor (Ph. D.)

CRÉDITS 90 crédits

MODALITÉ Avec mémoire ou thèse

 Admission à l'automne

 Possibilité de séjour d'études à l'international

 Déposez un dossier complet le plus tôt possible puisqu'après le 1er février (pour le trimestre d'automne), les demandes ne seront pas étudiées au-delà de l'atteinte du nombre de places.

 Cours de jour

 Offert au campus de Montréal

 Temps plein

 Demi-temps

Personnes-ressources

INFORMATION SUR LE PROGRAMME

Lyne Malboeuf, TGDE 514 343-6111, poste 1293

lyne.malboeuf@umontreal.ca

Adrian Burke, responsable du programme 514 343-6111, poste 51714

adrian.burke@umontreal.ca

Présentation

Le programme propose un regard original sur le fait humain dans sa globalité.

Pour l'anthropologue, c'est toute la société qui se profile et qu'il faut décoder derrière chaque coutume, comportement ou simple objet. Le programme favorise l'apprentissage de ce regard unique sur l'humain d'hier et d'aujourd'hui, son milieu, ses interactions et la démarche intellectuelle et méthodologique qui permet d'y accéder.

Objectifs

L'option générale du doctorat en anthropologie vise à former des chercheurs et des enseignants dans l'une des quatre sous-disciplines de l'anthropologie : ethnologie, archéologie, anthropologie biologique et ethnolinguistique. L'option muséologie du doctorat en anthropologie vise à former des chercheurs en muséologie.

Forces

- Une collection d'objets ethnographiques comptant près de 3000 pièces, datant du début du 20^e siècle à nos jours.
- Des films, des discussions, des débats et un colloque annuel en anthropologie pour enrichir votre formation.
- Des activités de recherche dans chacune des sous-disciplines.

Règlements

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Ph. D. (anthropologie), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XX du Règlement pédagogique) des Études supérieures et

postdoctorales

- être titulaire d'un grade équivalant à la maîtrise de l'Université de Montréal
- avoir obtenu au 2^e cycle une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais et d'une connaissance suffisante d'une autre langue jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation (2 à 3 pages décrivant votre intérêt pour le doctorat et la nature de votre mémoire, en indiquant le professeur qui le dirigera)
- Curriculum vitae
- Esquisse du projet de recherche de 200 à 500 mots (objectif principal du sujet, hypothèses de recherche ou questions à développer)
- 3 rapports d'évaluation de candidature

Dates limites de dépôt des demandes d'admission

Assurez-vous de respecter ces périodes d'admission par trimestre avant le dépôt d'une demande.

Automne

- **Automne 2022:** Du 1^{er} janvier 2021 au 1^{er} mai 2022
- **Automne 2023:** Du 15 août 2022 au 1^{er} février 2023

Programmes d'études de provenance

Plusieurs étudiants de l'Université de Montréal inscrits à ce programme provenaient des programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE	CAPACITÉ D'ACCUEIL
Anthropologie	Maîtrise	45 crédits	2-050-1-0	Jour	

Structure du programme (3-050-1-0)

Version 05 (A14)

Le doctorat comporte 90 crédits. Il est offert selon deux options:

- option Générale (segment 70)
- option Muséologie (segment 71)

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70 PROPRE À L'OPTION GÉNÉRALE

Tous les crédits de l'option sont obligatoires, dont 84 crédits sont attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

Bloc 70A

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ANT 7805	Séminaire de doctorat	3.0J
ANT 7810	Pratiques professionnelles	3.0J

Bloc 70B Recherche et thèse

Obligatoire - 84 crédits.

COURS	TITRE	CR. H.
ANT 7900	Examen général de doctorat	0.0
ANT 7919	Atelier de rédaction	1.0 S
ANT 7920	Thèse	83.0

SEGMENT 71 PROPRE À L'OPTION MUSÉOLOGIE

Tous les crédits de l'option sont obligatoires, dont 81 crédits sont attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

Bloc 70A

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR. H.
ANT 7805	Séminaire de doctorat	3.0J
ANT 7810	Pratiques professionnelles	3.0J
PLU 7000	Séminaire intégrateur en muséologie	3.0

Bloc 70B Recherche et thèse

Obligatoire - 81 crédits.

COURS	TITRE	CR. H.
ANT 7900	Examen général de doctorat	0.0
ANT 7919	Atelier de rédaction	1.0 S
ANT 7930	Thèse	80.0

Programmes d'études à explorer

D'autres candidats intéressés par ce programme ont aussi déposé une demande d'admission dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Criminologie	Doctorat	90 crédits	3-065-1-0	Jour
Santé publique	Doctorat	90 crédits	3-481-1-1	
Sociologie	Doctorat	90 crédits	3-255-1-0	Jour
Théologie	Doctorat	90 crédits	3-885-1-0	Jour Soir

Aperçu des expertises de recherche

- Découvrez les différentes expertises de recherche des professeurs en anthropologie : <http://anthropo.umontreal.ca/recherche/interets/>
- Découvrez l'inventaire des groupes, chaires et laboratoires de recherche : <http://anthropo.umontreal.ca/recherche/groupe-chaire-et-laboratoires/>

En savoir plus : <http://anthropo.umontreal.ca/recherche/>

Professeurs

Consultez la liste des professeurs du département incluant leurs spécialisations.

Répertoire des thèses et mémoires

Actualités sur la recherche